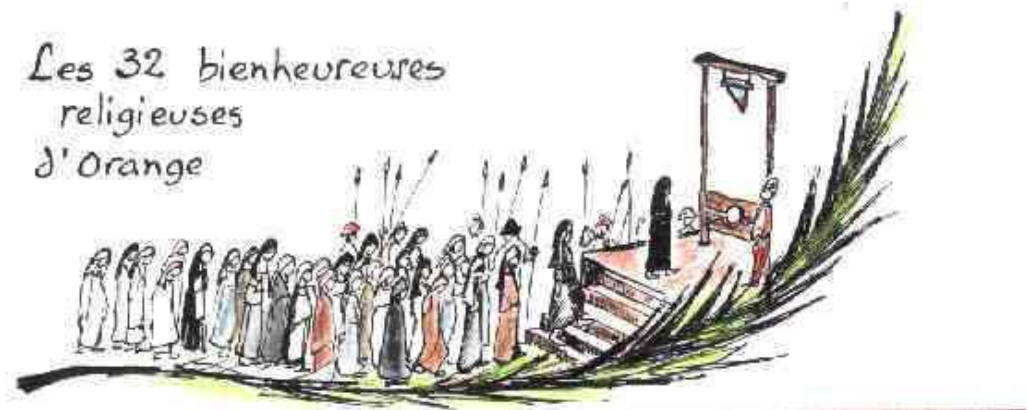


9 juillet

**BIENHEUREUSES
URSULINES MARTYRES D'ORANGE**



Durant les troubles de la Révolution, 29 religieuses chassées de leurs couvents trouvent refuge dans une maison de Bollène. Là, pendant dix-huit mois, elles partagent une vie de prière et de totale pauvreté. Arrêtées en avril **1794** pour avoir refusé de prêter le serment exigé par la municipalité et que leur conscience réprouvait, elles sont incarcérées le 2 mai à Orange, dans la prison de la Cure, près de la cathédrale, où sont déjà détenues 13 religieuses.

Elles s'organisent en communauté et consacrent l'essentiel de leur temps à prier. Condamnées à mort par la Commission populaire qui siège dans l'actuelle chapelle Saint-Louis, et transférées au Théâtre antique, elles attendent d'aller à la guillotine dressée sur le cours Saint-Martin.

Elles montèrent toutes joyeusement à l'échafaud, chantant et priant pour leurs persécuteurs qui admiraient leur courage : " Ces bougresses-là meurent toutes en riant ".

Les dix autres religieuses détenues furent sauvées par la chute de Robespierre, le 28 juillet, et libérées en 1795.

Les corps des martyres furent jetés dans des fosses communes, dans le champ Laplane (à Gabet), situé à 4 kilomètres de la ville, au bord de l'Aygues, et une chapelle y fut bâtie en 1832.



La chapelle dans le champ Laplane, à Gabet

Les 32 religieuses ont été béatifiées par le pape Pie XI, le 10 mai 1925.

NB : À Orange, il y eut 332 exécutions capitales en six semaines.

Du 9 au 26 juillet, trente-deux d'entre elles seront exécutées.
(16 ursulines, 13 sacramentines, 2 cisterciennes et 1 bénédictine) :

Parmi les ursulines,

- ✚ le 9 juillet, **Sœur Sainte-Mélanie**, de Bollène, (**Madeleine de Guilhermier**, née à Bollène en 1733, 61 ans) et **Sœur Marie-des-Anges**, de Bollène, (**Marie-Anne de Rocher**, née à Bollène en 1755, 39 ans),
- ✚ le 10 juillet, **Sœur Sainte-Sophie**, de Bollène, (**Gertrude d'Alauzier**, née à Bollène en 1757, 37 ans) et **Sœur Agnès**, de Bollène, (**Sylvie de Romillon**, née à Bollène en 1750, 44 ans),
- ✚ le 11 juillet, **Sœur Sainte-Sophie**, de Pont-Saint-Espirit, (**Marguerite d'Albarède**, née à Saint-Laurent-de-Carnols en 1740, 54 ans),
- ✚ le 12 juillet, **Sœur Saint-Bernard**, de Pont-Saint-Espirit, (**Jeanne de Romillon**, née à Bollène en 1753, 41 ans),
- ✚ le 13 juillet, **Sœur Saint-François**, de Bollène, (**Marie-Anne Lambert**, née à Pierrelatte en 1742, 52 ans) et **Sœur Sainte-Françoise**, converse de Carpentras, (**Marie-Anne Depeyre**, née à Tulette en 1756, 38 ans),
- ✚ le 15 juillet, **Sœur Saint-Gervais**, supérieure des ursulines de Bollène (**Anastasie de Roquard**, née à Bollène en 1749, 45 ans),
- ✚ le 16 juillet, deux Sœurs converses de Bollène : **Sœur Saint-Michel**, (**Marie-Anne Doux**, née à Bollène en 1738, 56 ans), **Sœur Saint-André**, (**Marie-Rose Laye**, née à Bollène en 1728, 66 ans) ; **Sœur Madeleine**, de Pernes, (**Dorothée de Justamond**, née à Bollène en 1743, 51 ans),
- ✚ le 20 juillet, **Sœur Saint-Basile**, de Pont-Saint-Espirit, (**Anne Cartier**, née à Livron en 1733, 61 ans),
- ✚ le 26 juillet, **Sœur Catherine**, de Pont-Saint-Espirit, (**Marie-Madeleine de Justamond**, née à Bollène en 1724, 70 ans), **Sœur Claire**, de Bollène (**Claire Dubas**, née à Laudun en 1727, 67 ans) et **Sœur du Cœur-de-Jésus**, supérieure des ursulines de Sisteron (**Elisabeth-Thérèse Consolin**, née à Courthézon en 1736, 58 ans).



ORAISON

Seigneur notre Dieu,
tu as donné aux
bienheureuses
Ursulines martyres
d'Orange la force de
surmonter l'épreuve
du martyre : accorde-
nous, à leur prière et
à leur exemple, la
fermeté de la foi et la
ferveur de la charité,
afin que nous
puissions partager
avec elles les joies de
l'éternité.